



PROJET DE COOPERATION Wallonie-Bruxelles/Québec 1^{er} septembre 2011 – 31 août 2013

1. IDENTIFICATION DU PROJET

- **Période couverte par le programme :**
- **Titre :**
- **Secteur(s) de coopération concerné(s)** (entourer le domaine)

Communauté Wallonie-Bruxelles : aide aux personnes - langue ou littérature – éducation/formation – culture et communication - santé - droit et autres sciences humaines – recherche fondamentale – sports

Région wallonne : agriculture - aménagement du territoire – ressources naturelles et environnement - énergie - économie - logement- transports et communications – aide aux personnes - santé - tourisme - recherche scientifique appliquée - technologie – patrimoine (immobilier) – sports (infrastructures) – emploi /formation

Cocof : aide aux personnes – santé – éducation – formation
autre

- **Résumé du projet (à des fins de communication et en 10 lignes max) :**

2. PARTENAIRES RESPONSABLES DU PROJET ET PARTENAIRES ASSOCIES

- **Opérateur wallon ou bruxellois :**

- ⇒ Société/organisme :
- ⇒ Responsable :
- ⇒ Fonction(s) :
- ⇒ Adresse :
- ⇒ Tél. :
- ⇒ Télécopie :
- ⇒ Courriel:
- ⇒ N°de compte bancaire pour versement éventuel de subvention :
- ⇒ Description des activités organisées ou développées par votre organisme ou institution ou par vous-même :
- ⇒ Représentant dans le pays concerné (le cas échéant) :

⇒ Coordonnées des éventuels partenaires wallons ou bruxellois associés au projet :

- **Opérateur(s) identifié(s) dans l'autre pays :**

- ⇒ Société/organisme :
- ⇒ Responsable :
- ⇒ Fonction(s) :
- ⇒ Adresse :
- ⇒ Tél. :
- ⇒ Télécopie :
- ⇒ Courriel:
- ⇒ Nature des liens établis avec le partenaire québécois :

- **Autres partenaire(s) éventuellement associés au projet**

- **Développement du projet** (présentation détaillée du contenu du projet) **et chronogramme prévisionnel de réalisation**

1^{ère} année : 01/09/2011-31/12/2011 :

2^{ème} année 01/01/2012-31/12/2012 :

3^{ème} année : 01/01/2013-31/08/2013 :

- **Nouveau projet ou reconduction** (le cas échéant, indiquer les résultats de la première phase)

- **Développement multilatéral :**

Articulation éventuelle avec des programmes et/ou des financements multilatéraux (Union européenne, Francophonie, etc)

- **Retombées attendues en Wallonie-Bruxelles:** (en fonction de critères mesurables et quantifiables (retombées scientifiques, industrielles, commerciales, sur l'emploi ou en termes de notoriété pour la RW, la CFWB ou la COCOF).

- **Retombées attendues au Québec:**

- **Le cas échéant, pérennité du projet au terme de l'intervention :** (selon le cas, au niveau socio-culturel, technique et scientifique, politique, institutionnel, financier et économique, ...)

4. MOYENS REQUIS POUR LA REALISATION

- Estimation globale :

- contribution attendue de Wallonie-Bruxelles (en EUR) :

- votre contribution :

- contribution espérée du partenaire en (pays) ¹:

- autres sources de financement

¹ Pour les projets nécessitant des interventions allant au-delà de la simple mobilité, veillez à identifier si les moyens en question sont d'ores et déjà confirmés ou s'ils doivent être négociés en Commission mixte.

PLAN BUDGETAIRE ²
MOYENS SOLLICITES DE WBI - VENTILATION PAR ANNEE CIVILE

CATEGORIE	COÛT ESTIME en EUR		
	Quantité	Coût unitaire	Coût total
septembre 2011– décembre2011			
janvier 2012– décembre 2012			
janvier 2013 – août 2013			
TOTAUX EN EUR :			

² A joindre **obligatoirement** à toute proposition de projet

Responsable du projet :

Signature :

Accord du responsable de l'organisme :

Date :

Veillez renvoyer ce document, dûment complété et dactylographié :

- en 3 exemplaires à l'attention de : Madame Vinciane PÉRIN, Chef du Pupitre Amérique du Nord, Place Saintelette 2 à 1080 BRUXELLES ;
- et par courriel à l'adresse : v.perin@wbi.be (si possible sous format « Word » afin de faciliter l'échange d'informations).

Votre partenaire doit envoyer sa demande à :

Madame Francine MARCOTTE, Direction Europe, Ministère des Relations internationales, 525, boulevard René-Lévesque Est, Québec (Québec) G1R 5R9 tél.418-649-2400, poste 57108 , courriel : francine.marcotte@mri.gouv.qc.ca

Notes :

- le projet sera soumis, en fonction du secteur d'activité, à l'évaluation des administrations fonctionnelles de la Région wallonne, d'un jury scientifique en Communauté française ainsi que des institutions compétentes du pays partenaire. Il ne peut donc être considéré comme accepté que suite à la notification officielle que WBI adressera au responsable du projet et selon les modalités précisées par l'Accord de coopération.
- le partenaire étranger **doit introduire** de son côté une demande auprès de ses autorités.

Formulaire évaluation de projet

I. Identification : Coopération Wallonie-Bruxelles-Québec (6^{ème} CMP 2007-2009)

- Nom de l'organisme et du responsable de projet :
- Intitulé du projet :

II. Evaluation du projet

A. Réalisation des objectifs et retombées

Objectifs opérationnels	Résultats attendus	Résultats atteints	Commentaires

B. Respect du chronogramme d'exécution

Le projet a-t-il pu se développer comme prévu et dans les temps prévus? Sinon, expliquez les modifications du plan de travail, les raisons de celles-ci ou les retards de mise en œuvre de votre projet *(cfr. point 3.5. du formulaire de présentation)*

C. Pérennisation de l'intervention

- Votre projet a-t-il pu être pérennisé? *(cfr point 3.8. du formulaire de présentation)*
- Votre projet connaîtra-t-il un prolongement et si oui, lequel ?

Quelle est votre appréciation sur les programmes et les services offerts par WBI ?